

Le Corbusier mérite d'être classé au patrimoine mondial de l'Unesco

C'est la préconisation faite par le Conseil International des Monuments et des Sites, ICOMOS. Un pas de plus vers le classement des sites de l'architecte dont la Chapelle-de-Ronchamp en Haute-Saône.

- Par Sophie Courageot
- Publié le 26 mai 2016 à 18:56



© MaxPPP

Dans son rapport sur le dossier de candidature de l'œuvre architecturale de Le Corbusier, ces quelques lignes :

« L'ICOMOS recommande que l'œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au mouvement moderne, France, Argentine, Belgique, Allemagne, Inde, Japon, Suisse, soit inscrite sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des critères (ii) et (vi). »

Une nouvelle qui redonne espoir aux défenseurs de la Chapelle-de-Ronchamp qui comme 17 sites de Le Corbusier espère entrer sur la liste du patrimoine mondial.

Lors des précédentes candidatures, l'ICOMOS avait émis des réserves.

Benoit Cornu, Président de l'Association des Sites Le Corbusier se félicite de cette bonne nouvelle.

L'Unesco suivra-t-il ? La décision définitive sera prise lors de la 40^{ème} session du Comité entre le 10 et le 20 juillet prochain.

« Il s'agit, pour nous, non pas d'un aboutissement mais d'une impulsion supplémentaire et d'une étape importante dans le développement de notre territoire »

précise Benoit Cornu qui salue le travail du Ministère de la Culture, de la Fondation Le Corbusier, des rédacteurs et des experts qui ont permis l'issue finale de ce rapport.